



Responsable : Manon Perron
Caricature : Charles Gagnon

Coordination : Jean-François Coutu

Montage : Isabelle Cauchon
Correction des textes :

Michèle Delsemme

Pour abonnement : receptionccmm@csn.qc.ca Téléphone : 514 598-2021



Juin

4 Assemblée générale

> 8 SGS logiciel de trésorerie

11-12
Information work in our Unions

Août

19 Défilé de la Fierté

BON ÉTÉ, L'UNITÉ SERA DE RETOUR EN SEPTEMBRE!

Éditorial



SOMMET G7 2018

Manon Perron Secrétaire générale du CCMM–CSN

Les 8 et 9 juin, c'est à la Malbaie, dans la région de Charlevoix, que le Canada accueillera le Sommet du G7 qui réunit annuellement les sept pays les plus industrialisés de la planète. Les mouvements sociaux s'organisent pour dénoncer ce rendezvous économique néolibéral qui n'a que pour but de servir les grandes entreprises. Le Conseil central du Montréal métropolitain—CSN a été particulièrement actif au sein de la Coalition pour un Forum alternatif au G7 qui tiendra une journée complète d'activités, le 9 juin prochain, à Québec.

Qu'est-ce que le G7 au juste ? Ce groupe comprend le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis. Il a été créé à l'initiative de la France et de l'Allemagne au moment de la crise pétrolière des années 1970, les grandes économies occidentales se considérant malmenées par les intérêts économiques du pétrole. Depuis leur entrée dans le cercle du G7, les États-Unis ont toujours tenté d'imposer leurs vues aux autres puissances du groupe, 2018 ne fera pas exception!

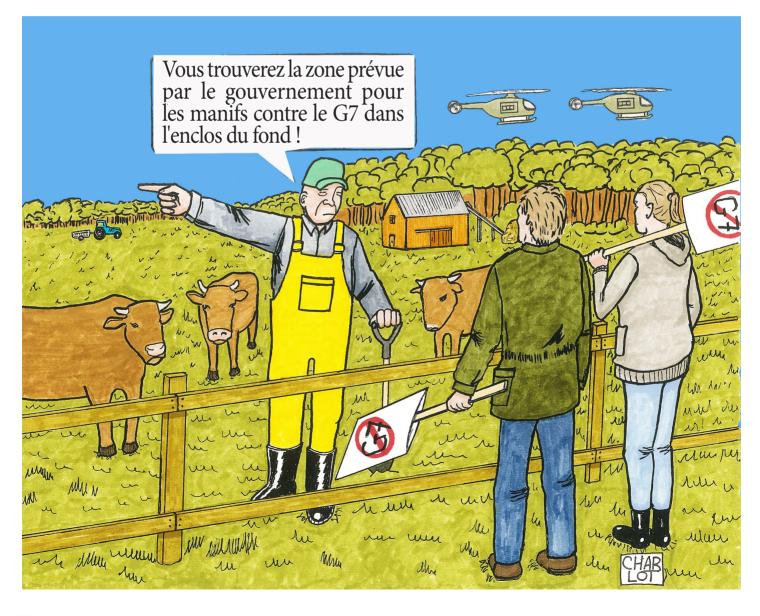
Cette année la rencontre sera présidée par le Canada, désigné pays hôte. C'est Peter Boehm qui s'est vu confié le mandat de présider la rencontre à titre de « sherpa » du gouvernement. Diplomate de carrière, monsieur Boehm agit comme conseiller et représentant personnel du premier ministre, Justin Trudeau. En vue du G7, des rencontres avec la société civile ont été organisées, notamment avec le milieu des affaires, bien entendu, mais aussi avec des groupes autochtones et étudiants qui ont permis d'échanger sur les priorités que le gouvernement compte aborder avec ses vis-à-vis, soit la croissance économique, l'inclusion ou la diversité canadienne, l'égalité entre les sexes, l'environnement et les changements climatiques, ainsi que la création d'emplois innovateurs. Le gouvernement a voulu dissiper le mystère entourant la tenue de ce forum. Malgré cet effort de transparence, les discussions du G7 se font toujours en vase clos, dans la plus grande opacité.

Les dirigeants syndicaux du Labour 7 (L7), dont fait partie la Confédération syndicale internationale à laquelle la CSN est affiliée, ont pu également rencontrer le gouvernement Trudeau pour faire valoir leurs préoccupations avant le début du G7. Ils ont invité le gouvernement à faire obstacle à la réduction de la protection des droits liés à la négociation collective et à renforcer le dialogue social à cet égard, en plus de faire une priorité de l'amélioration des droits humains. Selon les organisations syndicales internationales, le renforcement du pouvoir de négociation des travailleuses et des travailleurs aurait pour effet de réduire les inégalités et de freiner l'érosion de la classe moyenne dans l'ensemble des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Sur l'avenir du travail, le plein emploi et les emplois de qualité devraient être à l'ordre du jour pour que tous puissent bénéficier de la croissance économique. Enfin, il y a été question de l'économie numérique afin, notamment, d'empêcher la propagation des formes d'emplois atypiques dans l'économie des plateformes en ligne.

Outre les enjeux économiques, les enjeux géopolitiques domineront l'agenda du G7. Entre autres, la dénonciation par le président Trump du traité nucléaire avec l'Iran qui menace d'enflammer le Moyen-Orient fera l'objet d'un bras de fer entre le président Trump et ses vis-à-vis.

Alors que les enjeux sont fort préoccupants, le rendezvous du Forum alternatif au G7 fera entendre la voix de la société civile, entre autres, lors d'une manifestation pour revendiquer un monde plus juste et solidaire.





VOTE DE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE Centres de la petite enfance de Montréal et Laval

Le 17 mai, environ 1300 travailleuses membres du syndicat regroupant les CPE de Montréal et Laval ont déclenché une quatrième journée de grève pour dénoncer la lenteur des négociations et les reculs que veut leur imposer l'Association patronale des CPE de Montréal et Laval.

Réunies au Palais des congrès de Montréal, afin de prendre connaissance du dernier rapport de négociation, elles ont voté par scrutin secret à 91 % pour un mandat de grève générale illimitée à être exercée au moment jugé opportun.

Leur employeur exige plusieurs reculs inacceptables; des reculs majeurs sur l'organisation du travail, l'application de l'ancienneté, la liste de rappel ainsi que sur les horaires de travail. En février 2016, l'APNCPE s'est retirée de la table nationale pour tenter de régionaliser le processus et les matières de la négociation. Depuis les négociations sont extrêmement difficiles puisque l'association tente de renégocier ce qui a déjà été convenu.



GRÈVE NATIONALE Secteur transport scolaire

Le 15 mai dernier, le Secteur transport scolaire (STS) de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP–CSN) a déclenché une grève nationale suivie d'une manifestation aux abords de l'Assemblée nationale à Québec.

Les conductrices et conducteurs revendiquent l'obtention du gouvernement du Québec, d'une enveloppe budgétaire dédiée à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Une pénurie de main-d'œuvre affecte présentement de manière importante plusieurs commissions scolaires et la FEESP-CSN estime que les problèmes d'attraction et de rétention sont directement liés aux conditions de travail dans ce secteur et que seul un financement adéquat pourrait garantir la qualité et le maintien de ce service public.

Pour illustrer ce problème, rappelons que certains conducteurs et conductrices reçoivent 12,07 \$ l'heure, soit 7 ¢ de plus que le salaire minimum.

Pourtant les conclusions du rapport final du Comité d'évaluation de l'emploi de conductrice ou conducteur de véhicule de transport scolaire, publié le 27 avril 2015, fixaient un taux horaire minimal de référence à 19,14 \$ l'heure. Ce comité formé à l'initiative de la CSN était également composé de représentants du gouvernement et des associations de transporteurs.

Il est temps que le gouvernement agisse face aux conclusions de ce rapport et qu'il octroie aux transporteurs des contrats leur permettant d'offrir à leurs salarié-es des conditions de travail décentes qui correspondent à l'importance de leurs responsabilités.